

RETROUVEZ  
CE DOCUMENT  
SUR LE SITE INTERNET  
[WWW.AIN.FR](http://WWW.AIN.FR)

Plan

Handicap

01

2017-2022

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département



## Le Département de l'Ain s'engage à vos côtés

Le Département de l'Ain vous présente son Plan Handicap 01 pour les années 2017-2022.  
C'est une étape importante dans l'application de ses politiques sociales.



“

Prendre en compte la **diversité des situations et des handicaps** pour qu'une solution adaptée soit trouvée pour chacun en fonction de son âge et de son handicap. »

**Damien ABAD,**  
Président du Département  
Avril 2015 - Juillet 2017



“

**Favoriser l'autonomie des personnes,** quel que soit leur niveau de dépendance. Le Plan Handicap 01 constitue la colonne vertébrale **du défi de l'inclusion et de l'égalité au quotidien** que nous souhaitons relever. »

**Jean DEGUERRY,**  
Président du Département  
de l'Ain



“

Dans ce domaine, comme pour les seniors et l'ensemble de l'action sociale, pour progresser nous voulons **innover** tant sur le plan technique que sur celui des manières d'agir, **pour que chacun puisse exercer pleinement sa citoyenneté.** »

**Muriel LUGA GIRAUD,**  
1ère Vice-Présidente du Département  
Chargée des affaires sociales

**Le Conseil Départemental s'engage dans de nombreux secteurs pour répondre au plus près aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur entourage :**



## GLOSSAIRE

**ADANA** : Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain

**EPI** : Association d'Aide aux adultes Épileptiques pour leur Progression et leur intégration

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MDS** : Maison Départementale de la Solidarité

**PCH** : Prestation de Compensation du Handicap

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

# SEPT AXES POUR AGIR DANS LE CHAMP SOCIAL

## ● AXE 1

**RENFORCER L'ACTION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) POUR PLUS DE PROXIMITÉ**

## ● AXE 2

**STRUCTURER LE CHAMP DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE**

## ● AXE 3

**CRÉER UNE OFFRE DE LOGEMENTS NOVATRICE ET INCLUSIVE**

## ● AXE 4

**OFFRIR DES PLACES NOUVELLES EN ÉTABLISSEMENTS ADAPTÉES AUX BESOINS**

## ● AXE 5

**SOUTENIR LES PARENTS ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS**

## ● AXE 6

**MIEUX PRENDRE EN COMPTE L'AUTISME ET LES « DYS »**

## ● AXE 7

**SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS**

## UN AXE TRANSVERSAL

○ **S'ENGAGER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE, DU TOURISME, DU SPORT ET DES LOISIRS**

## Renforcer l'action de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour plus de proximité

• AXE 1 •  
MDPH  
ET PROXIMITÉ

### ACTION N° 1 :

**Développer la proximité  
dans la relation aux habitants**

### ACTION N° 2 :

**Moderniser le système  
d'information**

### ACTION N° 3 :

**Mettre en place la « réponse  
accompagnée pour tous »**

RETROUVEZ TOUT  
LE PLAN HANDICAP  
SUR LE SITE INTERNET  
[WWW.AIN.FR](http://WWW.AIN.FR)



**Marylène Thevenet, directrice de la MDPH\***

*“La MDPH est l'un des principaux acteurs engagés pour la réalisation des actions du Plan Handicap, tant en termes d'organisation interne que de réponse aux dispositifs. En effet, il est nécessaire d'apporter une réponse de proximité à l'usager, dans nos missions d'accueil, d'accompagnement et d'orientation de la personne handicapée, en développant des outils et en facilitant la fluidité du parcours des personnes.”*

## Structurer le champ du soutien et de l'accompagnement à domicile

• AXE 2 •  
ACCOMPAGNEMENT  
À DOMICILE

### ACTION N° 1 :

**Aller vers une convention  
« qualité » de l'aide à domicile**

### ACTION N° 2 :

**Créer un réseau départemental  
« handicap et domicile »**



**Jocelyne Berthaud, auxiliaire de vie, salariée à l'ADAPA\***

*“La formation autour du handicap, proposée par l'ADAPA, a été décisive dans mon quotidien et dans l'accompagnement de la personne handicapée. Aujourd'hui, j'appréhende mieux la relation avec les personnes souffrant de handicap. Cette formation m'a aussi permis de m'interroger sur mes pratiques et de me repositionner dans un cadre professionnel ; ne pas me laisser envahir par mes émotions, mon affect. Cette formation m'a aidée à rester professionnelle.”*

## Créer une offre de logements novatrice et inclusive

### ACTION N° 1 :

**Expérimenter les solutions novatrices proposées par les associations**

### ACTION N° 2 :

**Lancer un appel à projet logements inclusifs**

### ACTION N° 3 :

**Organiser une solution de mutualisation de la « PCH\* »**

RETROUVEZ TOUT  
LE PLAN HANDICAP  
SUR LE SITE INTERNET  
[WWW.AIN.FR](http://WWW.AIN.FR)



**Didier Bertron**, président de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et cérébro-lésés (AFTC de l'Ain)

*“L’innovation que nous avons pu mettre en place avec l’aide du Département c’est la mutualisation des prestations de compensation du handicap. Des professionnels vont ainsi pouvoir garder un œil sur les locataires et organiser des activités collectives pour les stimuler et développer leur autonomie. Nous espérons ainsi mettre en place d’autres programmes dans l’Ain car les demandes sont nombreuses.”*

## Offrir des places nouvelles en établissements adaptés aux besoins

### ACTION N° 1 :

**Réaliser des projets de création de nouvelles places**

### ACTION N° 2 :

**Adapter l’offre existante**

### ACTION N° 3 :

**Relever le défi de la proximité**



**Martial Martin**, parent d’un enfant épileptique et membre de l’association EPI\*

*“Un projet de foyer d’accueil médicalisé a été lancé sur la commune de Tramoyes pour accueillir et subvenir aux besoins spécifiques des personnes souffrant d’épilepsie. Ce projet a pour ambition d’intégrer les personnes épileptiques dans une vie sociale au sens large. La construction de cet établissement est en cours, et accueillera ses premiers résidents fin février 2018.”*

## Soutenir les parents et accompagner les enfants

• AXE 5 •  
ENFANTS ET FAMILLES

**ACTION N° 1 :**  
Favoriser un accueil du jeune enfant (0-3 ans) de qualité

**ACTION N° 2 :**  
Développer l'offre d'accueil spécifique par la sensibilisation et la formation

**ACTION N° 3 :**  
Expérimenter une offre de soutien à la parentalité pour enfants à besoins spécifiques

**ACTION N° 4 :**  
Développer l'action pour l'épanouissement, la vie affective et la sexualité



**Alexia, 5 ans**

Émilie, sa maman : "Du fait de son handicap, Alexia est pénalisée par rapport aux autres élèves, je trouve cela difficile. Les démarches sont trop longues et complexes. Je comprends que les dossiers à traiter sont nombreux, mais en tant que parent, c'est rageant. Ma satisfaction, c'est de voir Alexia heureuse et bien intégrée à l'école. L'accompagnement est indispensable."

RETROUVEZ TOUT  
LE PLAN HANDICAP  
SUR LE SITE INTERNET  
[WWW.AIN.FR](http://WWW.AIN.FR)

## Mieux prendre en compte l'autisme et les « Dys »

• AXE 6 •  
DYS ET AUTISME

**ACTION N° 1 :**  
Renforcer le dépistage précoce des troubles envahissants du développement

**ACTION N° 2 :**  
Développer l'information grand public sur l'autisme et l'accompagnement

**ACTION N° 3 :**  
Former les personnels des établissements d'adultes / accompagnement adapté aux autistes

**ACTION N° 4 :**  
Mobiliser nos services sur le dépistage précoce des troubles du langage

**ACTION N° 5 :**  
Favoriser l'installation d'orthophonistes / facteur clé de rééducation

**ACTION N° 6 :**  
Présenter avec l'Éducation Nationale un cadre commun de référence « Dys »



**Dr Annick Broise**, PMI\* adjoint médical, MDS\* Plaine de l'Ain  
**Dr Anne de Saint-Martin**, PMI, MDS (Maison Départementale de la Solidarité) Plaine de l'Ain  
**Dr Catherine Hamel**, Médecin PMI au siège du Département de l'Ain

"En école maternelle, le médecin peut être amené à repérer ces troubles de la communication et des interactions sociales et oriente les familles vers des professionnels. Cependant, ces consultations ne concernent qu'un petit nombre d'enfants. C'est pourquoi, il est important que les professionnels qui accueillent et accompagnent les jeunes enfants soient informés et formés à repérer les signaux d'alerte très précocement pour pouvoir aiguiller les enfants et soutenir les parents."

## Soutenir et accompagner les aidants

### ACTION N° 1 :

**Créer un soutien avec les associations par la formation en « @learning »**

### ACTION N° 2 :

**Développer avec les associations une information fiable sur l'offre de vacances adaptées**

### ACTION N° 3 :

**Créer une unité d'accueil temporaire de répit de 10 places pour adultes handicapés**

### ACTION N° 4 :

**Ouvrir le « baluchonnage » aux personnes en situation de handicap. Une convention a été signée avec l'association Bulle d'Air**



**Martine Boudet**, maman d'Éric, 31 ans, handicapé moteur suite à un accident

*“Depuis que l'association Bulle d'Air intervient auprès de mon fils, je revis. Aujourd'hui, je n'ai plus cette boule au ventre quand je pars au travail. Une personne au quotidien s'occupe d'Éric. Elle est présente de 7h30 à 15h30. C'est une professionnelle qualifiée et compétente qui apporte à mon fils des soins quotidiens, mais aussi qui joue, se balade, écoute de la musique avec lui. Son comportement a complètement changé. Il n'est plus stressé. Depuis, on peut se projeter dans l'avenir.”*

## S'engager pour le développement de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs

### ACTION N° 1 :

**Créer un pôle de loisirs de montagne secteur Hauteville**

### ACTION N° 2 :

**Créer un pôle de loisirs de montagne secteur Monts Jura-La Faucille été/hiver**

### ACTION N° 3 :

**Créer un pôle de loisirs vélo – Via Rhôna et Via Saône**

### ACTION N° 4 :

**Créer un pôle de loisirs de montagne secteur Hauteville – Les Plans d'Hotonnes**

### ACTION N° 5 :

**Créer un pôle de loisirs équestres en Dombes**

### ACTION N° 6 :

**Proposer une offre d'accueil de loisirs et handicap**

### ACTION N° 7 :

**Faire du Parc des Oiseaux un modèle de site loisirs adaptés**

### ACTION N° 8 :

**Création d'un secteur loisirs adaptés « eau »**



**Henri Cormorèche**, Président du Parc des Oiseaux

*“Nous accueillons chaque année 6350 adultes et enfants handicapés, auxquels nous offrons des tarifs préférentiels et une gratuité pour l'accompagnateur. L'ensemble du Parc, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre objectif est de développer des dispositifs pour les personnes en situation de handicap sensoriel, comme des panneaux en braille ou des informations sonores.”*

# Plan Handicap

01 2017-2022

RETROUVEZ  
CE DOCUMENT  
SUR LE SITE INTERNET  
[WWW.AIN.FR](http://WWW.AIN.FR)